

# **Risques - Nouvelle-Aquitaine : Effondrement de terrain constaté en février 2023 sur la commune de Niort (79)**

Un effondrement s'est produit dans le centre-ville de Niort début février 2023. Son origine est associée à la présence d'une ancienne exploitation souterraine de calcaire, jusqu'alors inconnue des services de la Ville et du BRGM.

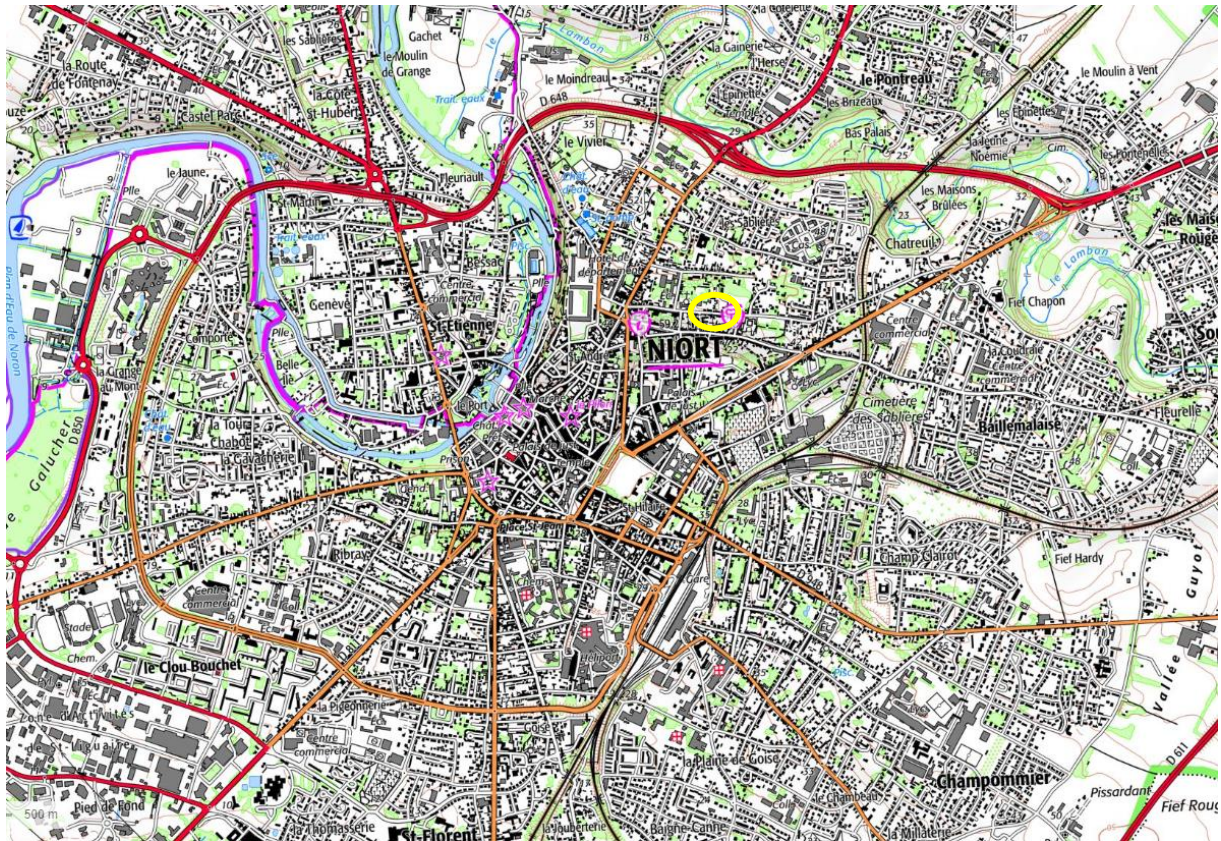


Figure 1 : Localisation du mouvement de terrain survenu début 2023  
(<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Un effondrement est survenu début février dans un jardin d'une parcelle privée, situé à l'arrière d'une maison d'habitation. Une première visite a été effectuée par des spéléos du Comité Départemental de Spéléologie des Deux-Sèvres le 20 février 2023. La DDT a ensuite demandé au BRGM d'intervenir afin de compléter le levé spéléo et émettre des préconisations en matière de sécurisation.

C'est un fontis de 1,40 x 0,55 m qui s'est ouvert à l'arrière d'une terrasse aménagée, immédiatement en bordure de la parcelle voisine, au niveau d'un accès dallé à un jardin.



Figure 2 : Localisation du fontis (©BRGM)

La cavité correspond vraisemblablement à une ancienne exploitation souterraine de pierre calcaire d'une vingtaine de mètres carrés de superficie qui se présente en 2 salles. Sa superficie initiale ne peut être déterminée en raison de la présence de remblais obturant d'anciens accès ou de possibles extensions.



Figure 2 : Vue de la Salle 1 (©BRGM)

La 1ère salle, où est survenu le fontis, a une superficie de 14 m<sup>2</sup> environ dont la majeure partie est occupée par les matériaux effondrés issus du toit de la cavité. On note la présence d'un ancien fontis à une distance de 1 m de celui apparu en février. Il est couvert d'une plaque métallique soutenue par des tasseaux métalliques.



*Figure 2 : Vue de la plaque posée sur un ancien fontis (©CDS79)*

On observe également que l'emplacement du fontis est un lieu de passage de canalisations d'eau, plus ou moins en activité :

- Présence de 2 tubes PVC d'évacuation des eaux (l'un traverse le fontis sous la dalle du jardin ; son extrémité, côté jardin, est un coude qui devait déverser des eaux verticalement dans le sol : son utilisation et son niveau d'activité n'ont pu être déterminés lors de la visite ; un second tube PVC provient de la terrasse : il permet l'évacuation des eaux de pluies issues de la toiture de la véranda et de celle du pan Sud du bâtiment d'habitation directement dans la cavité) ;
- Présence d'un tube métallique vertical qui ne paraît plus en activité ;
- Présence d'une arrivée d'eau (robinet) au droit du fontis.



Figure 2 : Vue de la Salle 2 (©BRGM)

Au sud de la salle 1, un passage étroit (en raison de la présence de remblais au sol) permet de constater la présence d'une seconde salle, qui s'étend sous le jardin.

Sa superficie est estimée d'environ 10 m<sup>2</sup> mais peu de mesures sont possibles, car cette salle n'est pas accessible.

L'effondrement a été provoqué par l'éroulement successif des terrains constituant le toit d'une cavité souterraine anthropique dont l'existence n'était pas connue de la propriétaire. Au vu de la présence de tuyaux PVC d'écoulement des eaux, l'apport des eaux de pluie dans les sols, et probablement celui des eaux du robinet situé à l'aplomb du fontis, a contribué à la manifestation et à l'accélération du phénomène.

## Pour aller plus loin :

<http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Actualites->

L'observatoire régional des risques Nouvelle-Aquitaine offre possibilité de visualiser les événements « risques naturels » de Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.pigma.org/public/visualiseur/evtterritoire/>

o  
b  
s  
e  
r  
v  
a  
t  
o  
i  
r

